

## Conseil Communautaire

### Compte-rendu de la séance du 16.12.2021 à Thiaucourt-Regniéville

Membres du Conseil : 71

Présents : 40

Pouvoirs : 11

Votants : 51

Excusé non représenté : 1 - Excusés représentés 3 : - Absents : 16 - Nombre de communes représentées : 35

Liste des présents en annexe

#### 1- Vie Institutionnelle de la CCM&M

##### ➤ Désignation du secrétaire de séance et validation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 18.11.2021

Claude BOSSERELLE est désigné secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité

##### ➤ Groupement de commande assurance

Information

#### 2- Vie institutionnelle / Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Val de Lorraine - Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Présentation du PTRTE du Val de Lorraine (2021-2026)

La délibération autorisant le Président à signer le PTRTE du Val de Lorraine est adoptée à l'unanimité

#### 3- Développement Durable / Gestion des déchets – Redevance incitative 2022

##### Gestion des déchets - Projet de BP annexe 2022

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Achat bacs/PAV OMR + tri	13 000 €	
Remplacement bornes à verre - solde de l'opération (intégralité du territoire renouvelé)	30 000 €	
Dématérialisation (convention, intranet - AAP numérique)	6 000 €	
Opérations financières (amortissement, emprunt)	109 000 €	71 409 €
Virement entre section		70 975 €
<b>TOTAL de l'année</b>	<b>158 000 €</b>	<b>142 384 €</b>
Résultat antérieur prévisionnel		15 616 €
<b>TOTAL avec résultat antérieur</b>	<b>158 000 €</b>	<b>158 000 €</b>

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Accès aux déchèteries (dont nouvelles filières et opérations spéciales)	562 980 €	113 000 €
Déchets recyclables	524 000 €	390 000 €
Ordures ménagères	636 500 €	
Sensibilisation / prévention	48 500 €	
Frais gestion technique	69 000 €	
Frais gestion administrative	49 760 €	
Etude biodéchets - solde	30 510 €	48 195 €
Opérations financières	142 970 €	84 000 €
Virement entre section	70 975 €	
REOM Incitative (montant 2021)		1 456 000 €
<b>TOTAL de l'année</b>	<b>2 135 195 €</b>	<b>2 091 195 €</b>
Résultat antérieur prévisionnel		612 580 €
<b>TOTAL avec résultat antérieur</b>	<b>2 135 195 €</b>	<b>2 747 775 €</b>

## Redevance Incitative 2022

Simulation sur forfait minimum (arrondi à affiner) :

	RI 2021	Hypothèse A	Hypothèse B
Foyer 1 p 120 l	100.54 €	103.56 €	106.57 €
Foyer 2 p 120 l	136.76 €	140.86 €	144.97 €
Foyer 3 p 120 l	172.98 €	178.17 €	183.36 €
Foyer 4 p 240 l	215.98 €	222.46 €	228.94 €
Foyer 5 p 240 l	252.40 €	259.97 €	267.54 €
Foyer 6 p 240 l	288.62 €	297.28 €	305.94 €

Avis majoritaire pour l'hypothèse B des membres du bureau et des commissions finances et déchets.

La délibération est adoptée à la majorité pour l'hypothèse B avec 46 voix pour, 5 voix contre (4 voix pour l'hypothèse A, 1 voix contre toutes les hypothèses d'augmentation)

### 4- Développement Durable / Plan mobilités - Soutien à l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique

La délibération est adoptée à l'unanimité pour reporter l'enveloppe budgétaire restante sur l'année 2022 : 6 428.85€

### 5- Attractivité résidentielle - Habitat / Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

#### ➤ Convention de partenariat avec un tiers financeur – SACICAP :

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Validation de la convention de préfinancement avec la SACICAP et avec un organisme identique sur la partie 57 (négociations en cours)
- Autorisation du Président à signer ces conventions
- Autorisation du Président à entreprendre toutes les démarches et à réaliser toutes les demandes de financements nécessaires

#### ➤ Création d'un poste non-permanent pour besoin occasionnel :

La délibération validant la création d'un poste non-permanent de 12 mois pour besoin occasionnel à temps complet sur le cadre d'emploi des rédacteur territoriaux est adoptée à l'unanimité

### 6- Attractivité économique / Zone d'Activités Economiques « Les Vignes » - vente d'une parcelle

La délibération est adoptée à l'unanimité

- Autorisant la vente de la parcelle F628 de la ZAE Les Vignes à Monsieur KHIDER Locif : 10 € HT/m<sup>2</sup>, sous réserve de l'avis des domaines
- Autorisant le Président à signer l'acte de vente auprès du notaire retenu par l'acquéreur
- Autorisant le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

### 7- Solidarité / Actions sociales d'intérêt communautaire

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Approuvant le projet
- Attribuant une subvention de 1 500€ maximum
- Autorisant la signature d'une convention de partenariat sur la base des engagements réciproques présentés

### 8- Finances Publiques

#### ➤ Modification des budgets pour 2022

La délibération approuvant ces modifications à compter du 01/01/2022 est adoptée à l'unanimité

➤ **Décision Modificative**

**Budget Général**

**Section d'investissement**

**Dépenses**

Intitulé	Opération	Imputation	Montant
Etudes (Etudes SEQUOIA audits Thermiques)	101	2031	34 500,00

**Recettes**

Intitulé	Opération	Imputation	Montant
Etat	101	1311	15 000,00
Climaxion	101	1318	9 500,00
Communes	101	1318	10 000,00

La délibération autorisant les modifications budgétaires est adoptée à l'unanimité

➤ **Mise en non-valeur :**

Sur demande du Comptable public, il est proposé d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables comme suit :

- Au titre du budget Général : un montant de dettes de 7 641.96 €
- Au titre du Budget Ordures Ménagères un montant de dettes de 9 585.29 €

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Décidant d'admettre en pertes sur créances irrécouvrables les créances présentées
- Autorisant le Président à signer tous documents afférents à la présente

**PACTE FISCAL ET FINANCIER DE SOLIDARITE - Information**

Webinaires – pensez à vous inscrire

**9- Questions diverses**

➤ **URBANISME - Dématérialisation des demandes des autorisations d'urbanisme :**

Information

- **Gestion de la CCM&M – changement de lieu :** prochain Conseil Communautaire du 20 janvier 2022 à No-véant/Moselle (salle socio-culturelle).

La délibération est adoptée à l'unanimité

20h40 : l'ordre du jour est levé

  


Gilles SOULIER  
Président de la CCM&M

  


Claude BOSSERELLE  
Secrétaire de séance

Gilles SOULIER  
Président de la CCM&M

Claude BOSSERELLE  
Secrétaire de séance